



Réunion du 15 décembre 2022

Procès-verbal rectificatif

Présents : Jean-François BARIS, Jérôme BOUQUET, Fabrice CHALLAT, Mickael COURPRON, Fabrice EREAU, Guillaume HERMANT (visio), Philippe ROCHEL, Fayçal HEMARA, Florence JULIA, Waren CHAPEAU.

Cadres techniques : Ludovic MARTIN,

Invités : Jean-Luc BOLLATI (S.G du district 17),

Absents excusés : Djamel KOUROGLI, Christelle FERCHAUD, Karl ATEBA, Michel MIGNONNEAU,

Texte :

Conformément aux dispositions présentées lors de la réunion des jeunes du 26 août 2022 qui a eu lieu à St Palais, (voir diaporama – onglet documents jeunes) la rectification qui suit est portée au procès-verbal N°2 de la commission des jeunes en date du 10 novembre 2022 :

Paragraphe 3 :

Montes en U17 en fin de la 1ère phase du championnat :

a) Au lieu de lire :

- D1 : Les 3 premiers de la poule en U17r2
 - Le dernier de la poule en D2
- D2 : Les premiers de chaque poule en D1
 - Le meilleur deuxième en D1

b) Lire

- D1 : Les 3 premiers de la poule en U17r2
 - Les deux derniers de la poule en D2
- D2 : Les premiers de chaque poule en D1
 - Les deux meilleurs deuxième en D1

Complément :

Suivant les règlements jeunes de la LFNA, une (1) montée en 18 R2 est prévu en fin de saison 2022-2023

Le reste sans changement

Président

Ereau fabrice

Secrétaire de séance

Courpron mickael